



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Pointe-aux-Alouettes



Gagnante du concours : Notre région est la plus belle à Baie-Sainte-Catherine

Adoption : 17 décembre 2024
Avis public: 12 novembre 2024
Avis de séance public : 3 décembre 2024

Nous avons vécu, dans les dernières années, des événements qui nous ont laissé pour la plupart un goût amer. Entre autres, on se souviendra sûrement des nombreuses pluies diluviennes devenues plus récurrentes et dévastatrices que jamais. Que dire aussi de la pandémie Covid-19 qui a laissé sur son passage des marques indélébiles et qui a grandement nui à l'essor de l'économie locale de la municipalité, voire même, l'a réduit presque à néant.

Il n'y aura rien de surprenant à ce que 2024 ne fasse pas exception. Sitôt les vacances des fêtes terminées, sitôt les employés emboîtaient le pas de la nouvelle année les pieds dans l'eau. L'Édifice Albert-Boulianne était pris d'assaut par un bris d'eau majeur au deuxième étage dû à de la plomberie à bout de sa durée de vie utile. Plus de la moitié du bâtiment a été touché et les coûts de réparation se sont chiffrés à un peu plus de 120 000\$. Fort heureusement, la municipalité a su réagir promptement et minimiser les dégâts. Merci aux employés qui se sont mobilisés en plein dimanche après-midi pour éponger les planchers et les équipements. Certains toutefois ont profité de la vulnérabilité du bâtiment pour s'introduire dans les locaux et cambrioler un ordinateur et des liquidités gardées sur place. Un système de caméra à détecteur de mouvement a été installé suite à ce délit.

Pour demeurer en phase, le système de chauffage biénergie datant de la construction de l'école primaire montre des signes importants de vieillesse. La partie « électrique » a rendu l'âme et oblige la municipalité à s'orienter vers une autre solution énergétique de chauffage étant donné que le système est actuellement alimenté au mazout. Ce combustible est l'une des sources d'énergie les plus polluantes et de nouvelles règles gouvernementales pour éliminer progressivement son utilisation sont prévues dans un avenir proche. Une analyse du bâtiment sera effectuée en 2025 en vue de trouver une nouvelle option de chauffage.

L'année 2024 aura assurément développé chez certains des habiletés en résilience face aux imprévus, mais aura aussi apporté son lot de belles réalisations.

Nous constatons avec enthousiasme l'engagement et la participation de la population faisant front commun pour améliorer les services de santé et de services sociaux sur le territoire. Remercions particulièrement Madame Céline Huot pour son implication et son dévouement dans l'avancement de ce dossier.

La municipalité a également trouvé, après plusieurs mois d'affichage, un employé afin de diminuer la charge administrative devenue trop importante pour une seule personne et ainsi améliorer significativement le service à la population. Cela permet l'organisation et la planification de diverses activités qui apportent un vent de fraîcheur dans notre belle communauté. Entre autres, le nettoyage des berges réalisées avec le support de près de 70 élèves de l'école primaire de Saint-Fidèle dans le cadre d'un événement éducatif, donnant l'instant d'un dîner hot-dog, la nostalgie d'une école encore pleine de vie et de couleur. Aussi, la mise en place d'une nouvelle mouture dans l'administration de la bibliothèque Bernadette-Dallaire, qui offrira de nouvelles activités culturelles et participatives. La municipalité tient d'ailleurs à remercier et féliciter les participantes et participants du concours de photographie qui a eu lieu cet été. Le gagnant s'est mérité un livre coup de cœur de l'année.

Finalement, la municipalité tient à vous souligner l'importance de participer et de vous engager dans votre communauté. Apportez votre soutien aux personnes âgées, développez un nouveau projet social, culturel ou de loisir. Impliquez-vous dans l'organisation municipale en assistant aux séances de conseil ou en siégeant en tant que membre d'un comité nouvellement créé. Accompagnez-nous dans l'élaboration de nouveaux services qui permettraient le développement culturel et social qui contribuerait à dynamiser la vie locale.

RÉALISATIONS 2024

Administration :

- Acquisition d'un nouvel ordinateur portable pour la mairie et un autre pour le nouvel adjoint en poste ainsi qu'un autre en remplacement de celui volé, soit quelques 5 000\$ environ, excluant les licences et les installations.;
- Les travaux de rénovations des édifices municipaux dans le cadre du programme PRABAM ont été réalisés pour un montant total de 80 500 \$. La municipalité a participé pour une somme de 5 500\$, qui comprend la portion des taxes non

admissibles au financement et les frais d'honoraires des services professionnels pour la reddition avec les comptables.

Hygiène du milieu :

- L'équipe d'ingénieurs de la firme CIMA, de la Fédération québécoise des municipalités et l'équipe municipale poursuivent leurs rencontres et explorent activement de nouvelles solutions qui permettraient de réduire l'impact fiscal attribuable aux contribuables pour le projet de mise aux normes du traitement des eaux usées. Quelques alternatives intéressantes ont été soulevées, mais demeurent à ce jour toujours à l'étude.
- Près de 28 000\$ ont été investis pour la mise aux normes des équipements des 2 postes de chloration. Ces coûts sont prévus et financés par la municipalité pour couvrir la participation municipale dans le cadre du *Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028*. Quelque 128 000\$ ont aussi été investis pour la poursuite de la confection des plans et devis par la firme;

Voirie

- En raison des pluies de 2023 et des ravages occasionnés dans la rue Notre-Dame-de-l'Espace, la municipalité a déboursé un peu moins de 23 000\$. Le tout subventionné par le Programme d'aide à la voirie locale.

Aménagement, urbanisme et développement

- La revitalisation de 2 sites sur le territoire pour la valorisation et améliorer la sécurité des haltes régulièrement visitées a été réalisé en partie. L'estimation des investissements à injecter pour l'ensemble du projet s'est avérée trop importante pour les capacités financières de la municipalité. Seule la halte près de la Rivière-aux-Canards a pu être minimalement revitalisée ainsi que l'accès Est à la plage. Ces aménagements ont été financés en majorité par 2 bailleurs de fonds pour un projet s'élevant à 29 000\$.

Tous ces projets ont été réalisés dans un cadre budgétaire rigoureux, en maximisant l'utilisation des ressources disponibles.

PRÉVISIONS 2025

Une entente de service plus qu'attendue sera signée en 2025 avec la MRC de Charlevoix-Est pour le soutien en matière d'urbanisme. La municipalité régionale offrira maintenant le service pour certaines municipalités de Charlevoix-Est.

La municipalité est toujours en processus d'étude pour le projet de regroupement avec la municipalité de Saint-Siméon et une partie du Territoire non organisé. Les acteurs impliqués procèdent actuellement à la cueillette et l'échange des informations demandées par le ministère des Affaires municipale et de l'habitation qui serviront de base de calcul et de référence pour l'étude. Plusieurs rencontres sont prévues en 2025 afin de poursuivre le processus selon les étapes de réalisation établies.

Finalement, nous vous rappelons que 2025 est une année d'élections municipales et que le conseil a adopté un règlement en novembre dernier afin que soit réduit à 4 au lieu de 6, le nombre de membres constituant le conseil municipal. Participez en grand nombre au développement de votre belle communauté. La direction vous invite dès à présent à communiquer votre nom à la municipalité si vous souhaitez faire partie des membres du personnel électoral.

Voici quelques projets à venir pour la municipalité :

Administration :

- Poursuite du projet pour l'application de la Loi 25, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (LQ 2021, c. 25) répertorier, inventorier et protéger les renseignements traités et archivés par la municipalité. Il est estimé à 5 000\$ l'ensemble des coûts du projet pour 2025.
- Une entente a été conclue entre le magasin coop et la municipalité de Baie-Sainte-Catherine afin de réduire les frais d'exploitation de la coopérative. Les engagements sont de l'ordre d'approximativement 37 000\$/an et assureront la pérennité d'un service de

proximité essentiel pour la communauté. Une tarification sera facturée à l'ensemble de la population à cet effet.

Voirie

- Réalisation d'un nouvel accès d'urgence au réseau de sentiers pédestres et de voie de contournement aux randonneuses et randonneurs en période de chasse. La municipalité a déposé un projet dans le cadre du programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie pour un montant total de 10 800\$, incluant l'entretien réalisé en partie en 2024.
- Acquisition d'un nouveau tracteur à pelouse - 6 000\$, financé par le fonds de roulement de la municipalité non acquis en 2024
- Acquisition d'un souffleur à neige pour les travaux publics – 4 000\$ financé par le fonds de roulement

Hygiène du milieu :

- Poursuite du projet de mise aux normes du traitement des eaux usées. Les acquisitions d'immeubles en lien avec l'implantation d'un poste de pompage et pour le site de traitement sont prévues en 2025. Un peu moins de 730 000\$ sont estimés pour la poursuite du projet en 2025. Un prêt temporaire a été signé en 2023 et renouvelé en 2024 afin de permettre le maintien des activités de la municipalité. L'ensemble des travaux et des frais d'intérêts pour le prêt temporaire sont financés par PRIMEAU 2023.
- La toiture du poste de chloration de la Rivière-aux-Canards nécessite une réfection – 1 500\$

Aménagement, développement et urbanisme

- Nouveau projet en lien avec le développement résidentiel totalisant 78 000 \$ et financé avec l'aide du Fonds de vitalisation ruralité région de la MRC de Charlevoix-Est pour une stratégie marketing de mise en marché des futurs terrains situés sur le lot 6 487 736.

Voici les prévisions du budget de fonctionnement 2025 et celles pour les immobilisations 2025-2026-2027 (Programme triennal d'immobilisations):

DÉPENSES

2025

2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	348 316 \$	293 278 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	90 812 \$	101 376 \$
TRANSPORT	116 934 \$	126 169 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	130 343 \$	134 310 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	52 554 \$	18 112 \$
LOISIRS ET CULTURE	7 630 \$	8 205 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	1 800 \$	72 087 \$
AFFECTATIONS	5 527 \$	27 200 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	753 916 \$	780 737 \$

TAXES

2025

2024

TAXES	535 913 \$	517 018 \$
COMPENSATION	71 845 \$	36 522 \$
TRANSFERT	100 047 \$	106 710 \$
SERVICES RENDUS	18 160 \$	21 045 \$
IMPOSITION DE DROIT	8 100 \$	8 660 \$
INTÉRÊTS	5 500 \$	4 200 \$
AMENDE ET PÉNALITÉ	500	

Surplus affectés-non affectés/réserves/fonds	14 000 \$	86 582
TOTAL DES REVENUS :	753 916 \$	780 737 \$

REVENUS **2025** **2024**

Tarif de compensation pour les taxes de service

Pour l'année financière 2025, les tarifs de compensation pour la cueillette et l'enfouissement des ordures, de la valorisation et du compostage sont fixés selon le tableau de la quote-part 2025 de la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est (MRC). Notez qu'il n'y a aucun changement pour la compensation du service d'aqueduc pour les résidents. Par contre, **une nouvelle réglementation concernant la tarification volumétrique affectera les commerçants branchés sur le réseau.**

Tableau comparatif des taxes de service								
	ORDURE		VALORISATION		COMPOSTAGE		Taxes matières résiduelles	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Usagers	Montant	Montant						
Ordinaire	140,33 \$	153,43	44,26 \$	42,65 \$	50,26 \$	56,00 \$	234,85 \$	252,08 \$
Saisonnier	91,21 \$	99,73	28,77 \$	27,72 \$	32,67 \$	36,40 \$	152,65 \$	163,85 \$
Hotel + salle	252,58 \$	276,18	79,67 \$	76,76 \$	90,47 \$	100,80 \$	422,72 \$	453,74 \$
chambre	19,64 \$	21,48	6,20 \$	5,97 \$	7,04 \$	7,84 \$	32,88 \$	35,29 \$
Hôtel sans salle	252,57 \$	276,18	79,67 \$	76,73 \$	90,47 \$	100,80 \$	422,71 \$	453,71 \$
Chambre	16,84 \$	18,4	5,31 \$	5,12 \$	6,03 \$	6,72 \$	28,18 \$	30,24 \$
Resto	336,78 \$	262,47	106,22 \$	102,35 \$	120,62 \$	134,40 \$	563,62 \$	499,22 \$
places	12,63 \$	13,8	3,98 \$	3,83 \$	4,52 \$	5,04 \$	21,13 \$	22,67 \$
Maison de touriste (AIR B&B)	280,64 \$	306,86	88,52 \$	85,29 \$	100,53 \$	112,00 \$	469,69 \$	504,15 \$
Gite (5 chambre et moins	280,64 \$	306,86	88,52 \$	85,29 \$	100,53 \$	112,00 \$	469,69 \$	504,15 \$
Casse-croute	252,57 \$	276,17	79,67 \$	76,76 \$	90,47 \$	100,80 \$	422,71 \$	453,73 \$
Station service	224,51 \$	245,49	70,81 \$	68,23 \$	80,42 \$	89,60 \$	375,74 \$	403,32 \$
Épicerie	1 375,18 \$	1503,61	433,75 \$	417,94 \$	492,57 \$	548,81 \$	2 301,50 \$	2 470,36 \$
catégorie 1	561,30 \$	613,71	177,04 \$	170,59 \$	201,05 \$	224,01 \$	939,39 \$	1 008,31 \$
Camping	841,94 \$	920,58	265,56 \$	255,88 \$	301,57 \$	336,01 \$	1 409,07 \$	1 512,47 \$
places	11,22 \$	12,28	3,54 \$	3,41 \$	4,02 \$	4,48 \$	18,78 \$	20,17 \$
pourvoirie-par chalet	70,16 \$	49,87	22,13 \$	21,32 \$	25,13 \$	48,00 \$	117,42 \$	119,19 \$
centre commu.	280,64 \$	306,86	88,52 \$	85,29 \$	100,52 \$	112,00 \$	469,68 \$	504,15 \$
Hotel ville	561,28 \$	613,71	177,04 \$	170,59 \$	201,05 \$	224,00 \$	939,37 \$	1 008,30 \$
édif. Gouv.	1 683,91 \$	1841,14	531,13 \$	511,76 \$	603,14 \$	672,02 \$	2 818,18 \$	3 024,92 \$
TOTAL:	7 546,57 \$	8 118,81 \$	2 380,31 \$	2 293,48 \$	2 703,08 \$	3 031,73 \$	12 630 \$	13 444,02 \$

Tarif de compensation pour les services d'aqueduc :

Notez qu'il n'y a aucun changement pour la compensation du service d'aqueduc pour les résidents;

Hotel + salle	330,00 \$	Gite (5 chambre et moins)	330,00 \$
chambres (inclus gite et RB&B avec cuisine)	15,09 \$	Station service	330,00 \$
Hôtel sans salle	330,00 \$	Épicerie	330,00 \$
Chambre(inclus gite et RB&B sans cuisine)	10,06 \$	Camping	330,00 \$
Resto	330,00 \$	PLACES	7,55 \$
places assises(incluant hotel AVEC salle)	5,03 \$	Piscine	75,00 \$
		Maison d'hébergement aux employés	330,00 \$
Maison de touriste (AIR B&B)	330,00 \$	Élevage chevaux/ ranch	330,00 \$

Pour tous les immeubles non résidentiels desservis munis d'un compteur d'eau dont la lecture est effectuée annuellement s'ajoute, en plus de la tarification fixe commerciale habituelle, une tarification par bloc progressif, ce qui signifie que le taux augmente à chaque palier de consommation, sera facturé de la façon suivante :

Un volume :

- **Jusqu'à 149 m³ sera facturé** **330\$ (fixe selon le tableau ci-haut)**
- **De 150 à 299 m³ sera facturé** **0.99\$/m³**
- **De 300 à 449 m³ et plus sera facturé** **1.50\$/m³**
- **Et de 450 m³ et plus** **2.00\$/m³**

Taux de base applicable à la catégorie des immeubles résidentiels, agricoles et forestiers

Le taux de base de la taxe générale foncière de la catégorie des immeubles résidentiels, agricoles, forestiers ou sur tous les terrains vagues non desservis demeure fixé à un taux de **1,28 \$** du cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation.

Taux particulier applicable à la catégorie des immeubles non résidentiels, industriel et/ou commercial.

Le taux de base de la taxe générale foncière de la catégorie des immeubles-non résidentiel, industriel et/ou commercial demeure fixé à un taux de **1,70 \$** du cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation.

Taux particulier applicable à la catégorie des terrains vagues desservis

Le taux particulier de la taxe générale foncière de la catégorie des terrains vagues desservis est fixé à **1.90 \$** du cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation et cette taxe est prélevée annuellement sur tout terrain vagues desservies

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2027

PROJETS	2024		2025		2026		2027	
	Réalisés		Détails		Prévisions		Détails	
	Dépenses	Contribution municipale	Dépenses	Contribution municipale	Dépenses	Contribution municipale	Dépenses	Contribution municipale
Rénovation Édifice Albert-Boulianne	80 435 \$	80 435 \$ Soumission ART évolution	21 000 \$	21 000 \$ Fénéstration factice avant	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions
Équipement municipal	(5 425) \$	(5 425) \$ PRABAM	(75 000) \$	(75 000) \$ PRABAM	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
Administration	5 000 \$	5 000 \$ Acquisition 3 portables	18 750 \$	18 750 \$ Enseignes municipales	Fonds affectés	Fonds affectés	Fonds affectés	Fonds affectés
Installation d'un monte-personne et réfection entrée CLSC	(5 000) \$	(5 000) \$ Fonds covid et fonds général	(3 750) \$	(3 750) \$ Fonds général	Financement	Financement	Financement	Financement
Hygiène du milieu	(15 000) \$	(15 000) \$ Projets structurants			Toutes sources de financement	Toutes sources de financement	Toutes sources de financement	Toutes sources de financement
TECQ 2019-2023:	118 180 \$	118 180 \$ Honoraire et CGR, CIMA						
TECQ 2024-2028	(118 180) \$	(118 180) \$ TECQ 2019-2023	Financement	Financement	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
PRIMEAU 2023			Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale
Acquisition du terrain pour l'usine de traitement des eaux usées et pour le poste de pompage PP1 à la Rivière aux Canards			Financement	Financement	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
Mise à niveau des postes de chloration et infrastructures d'eau potable et d'égout	645 000 \$	645 000 \$ Plan et devis CIMA (fin de contrat) et frais d'intérêts prêt temporaire 1	(645 000) \$	(645 000) \$ PRIMEAU 2023	500 000 \$	500 000 \$ Surveillance de chantier et début des travaux	500 000 \$	500 000 \$ Surveillance de chantier et début des travaux
Aménagement, développement résidentiel	27 960 \$	27 960 \$ Poste chloration village						
Aménagement de 2 sites	(11 500) \$	(11 500) \$ Seuil TECQ -Fonds affectés 2024-2028	Contribution municipale	Contribution municipale	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
Étude de potentiel de terrain: Développement résidentiel	(5 791) \$	(5 791) \$ Fonds affectés	Financement	Financement	(23 170) \$	(23 170) \$ Aménagement Dupont (Phase 1)	(10 000) \$ entente sur les paysages, 13 170 \$ projets structurants	(10 000) \$
Aménagement, développement résidentiel			Contribution municipale	Contribution municipale	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
Loisirs et cultures			Financement	Financement				
Sécurité publique			Dépenses	Dépenses				
Voirie			Contribution municipale	Contribution municipale				
Acquisition d'un tracteur à gazon et d'un souffleur à neige	328 951 \$	328 951 \$	Contribution municipale	Contribution municipale	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
Salle Henri-Paul-Chamberland			Financement	Financement				
Acquisition d'équipement en matière de sécurité civile	799 150 \$	799 150 \$	Dépenses	Dépenses	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale
Acquisition d'un tracteur à gazon et d'un souffleur à neige	(10 000) \$	(10 000) \$	Contribution municipale	Contribution municipale	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
Revenus	(286 050) \$	(286 050) \$	Financement	Financement	(650 000) \$	(650 000) \$	(500 000) \$	(500 000) \$
	(328 961) \$	(328 961) \$			(500 000) \$	(500 000) \$	(500 000) \$	(500 000) \$

Donné à Baie-Sainte-Catherine le 18^e jour du mois de décembre 2024.

Mariève Bouchard

Mariève Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière

